



Direction générale des services
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

**Extrait des délibérations
du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes
Séance du lundi 10 janvier 2022**

N° 3 – D. 10.01.2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix janvier à quatorze heure, le conseil académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Madame BERTONECHE Caroline, présidente du conseil académique.

Point à l'ordre du jour :

4. Avis sur la nomination de la direction scientifique d'UGA Éditions

Vu les statuts de UGA Editions,

Considérant la candidature à la direction scientifique d'UGA Editions de Julie SORBA et Fabien GIRARD ;

A l'issue de la présentation des deux candidats et des échanges avec les conseillers, il est procédé à un vote.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	93
Membres présents	62
Membres représentés	12
Nombre de votants	74
Voix favorables	65
Voix défavorables	2
Abstentions	7

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Après en avoir délibéré, le conseil académique, à la majorité de ses membres présents et représentés, émet un avis favorable sur la nomination de Julie SORBA et Fabien GIRARD à la direction scientifique d'UGA Editions.

Publié le : 19/01/2022

Transmis au Rectorat le : 19/01/2022

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 10 janvier 2022

Pour le Président et par délégation

Le Directeur général des services,
Jérôme PARET

Pour le Président
et par délégation
Le Directeur général des services
Jérôme PARET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.